



« Rendre le possible à nouveau disponible – Multiplier les horizons »

## Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ACIM qui s'est tenue le mercredi 31 mars 2009 à Aix-en- Provence lors des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux

### **Membres du CA présents :**

- ▶ Christian Massault (pour VDL – Vidéothécaires, Discothécaires de la région Lyonnaise)
- ▶ Pierre Rebuffet (pour bmdp – Bibliothécaires musicaux de Midi-Pyrénées)
- ▶ Nicolas Blondeau (Médiathèque de Dole)
- ▶ Patrick Goczkowski (Bibliothèque départementale du Val d'Oise)
- ▶ Frédéric Lemaire (Médiathèque d'Issy-les-Moulineaux)
- ▶ Arsène Ott (Bibliothèque municipale de Strasbourg)
- ▶ Gilles Pierret (Médiathèque Musicale de Paris)
- ▶ Camille Gillet (IRMA – Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles)
- ▶ Pascal Wagner (Médiathèque de Saint-Jean-de-Védas)
- ▶ Pascal Cordereix (suppléant pour l'AFAS - Association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores)

### **Excusés :**

- ▶ Anne Le Lay (Médiathèque Musicale de Paris)
- ▶ Jean-Noël Bigotti (pour l'IRMA – Centre d'Information et de Ressources pour les Musiques Actuelles)
- ▶ Xavier Galaup (pour l'Association des Discothécaires de l'Est)
- ▶ Catherine Soubras (Bibliothèques de la Ville de Paris, Service du document et des échanges)

### **Se retirent du CA :**

- ▶ Francine Lureau (Bibliothèque Publique d'Information)
- ▶ Pascale Sanz (Bibliothèques de la Ville de Paris, Service du document et des échanges)
- ▶ Stéphan Cotrelle (pour Bibliothécaires Musicaux de Picardie)
- ▶ Sylviane Lange (pour l'association OPERA – Organisation, Promotion Et Réalisations Artistiques)
- ▶ Paul Heems (pour -Thécaires du Nord)

# Rapport moral

L'ACIM (Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale)

## 1° La gestion de l'association en 2009

L'année 2009 a probablement été celle de notre record d'activité : très forte participation aux RNBM, diffusion de 5 bulletins de liaison de juillet à décembre 2009.

Adhésions	2007	2088	2009	2010 (au 24/03/2010)
Adhérents individuels	50	66	<b>72</b>	55
Adhérents collectifs	30	51	<b>116</b>	85

En même temps ...

## 2° Dossier de subvention en 2009

**Notre demande n'a pas abouti pour des raisons administratives.**

**Comme nous l'a indiqué M. René PHALIPPOU** (Chargé de mission - Ministère de la culture et de la communication - Direction générale des médias et des industries culturelles) :

« Une discordance a été constatée entre les éléments d'identification de votre association mentionnés dans le dossier et dans la base SIREN et ceux figurant dans la base ACCORD, qui est la base "fournisseurs" interministérielle à partir de laquelle nos services réalisent l'engagement financier. »

Or la mise à jour des données sur la base ACCORD n'a pas pu se faire dans des délais suffisants pour traiter notre dossier en 2009.

# Bilan d'activité

1° Portail : [www.acim.asso.fr](http://www.acim.asso.fr)

Activité du portail	
Nombre de visites depuis sa création (35 mois)	<b>616 174</b>
Moyenne quotidienne des visites	<b>577</b>
Moyenne mensuelle	<b>17361</b>
Nombre d'articles publiés	<b>246</b>
Brèves publiées en ligne	<b>23</b>
Messages/interactivité	<b>Interruption pour cause de spam</b>
Sites référencés	<b>220</b>
Consultation de la rubrique discographies	<b>51 %</b>
Consultation de la rubrique bibliographies	<b>6,7 %</b>

## **2° Les “Rencontres nationales des discothécaires et des bibliothécaires musicaux” (RNBM).**

Bourges en 2001, Villeurbanne en 2002, Strasbourg en 2003, Saint-Jean-de-Védas en 2004, Grenoble en 2005, Nantes en 2006, Lille en 2007, Toulouse en 2008, Paris en 2009... et Aix-en-Provence en 2010

### ***Le temps des cigales***

*« L'abondance (le temps des cigales) se caractérise ici par le fait que dans l'échange intellectuel on ne perd rien à donner, prêter, échanger. Si la connaissance est une appropriation, ce n'est pas parce qu'elle dépossède quelqu'un, mais parce qu'elle rend la culture à son destin : partager les lectures, les écoutes... »* Arsène Ott, Président de l'ACIM

Les RNBM de Paris ont rassemblé 300 participants.

Rencontres co-organisées par l'ACIM (Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale), la Bibliothèque nationale de France, la Cité de la musique, la Ville de Paris et l'ABF (Association des Bibliothécaires de France).

Ce succès est dû à la mobilisation de l'ensemble des co-organisateurs, que je tiens à remercier ici, et à la mobilisation du bureau de l'ACIM.

Ce succès est, nous l'espérons, lié également au programme que nous avons élaboré ensemble.

Rappelons que ces RNBM nous donnaient également l'occasion de fêter les 20 ans d'existence de l'ACIM.

Les enregistrements audio des conférences et des échanges ont été mis en ligne très rapidement (un grand merci à Pierre Rebuffet compagnon de nos manipulations sonores sur notre site).

La transcription des RNBM nous a été communiquée au début de l'été (un grand merci à Béatrice Pedot, qui a été missionnée par l'ACIM sur cette tâche. Les textes ont été diffusés dans les derniers bulletins de liaison de l'ACIM de juillet à décembre 2009.

Il nous semble en effet indispensable de documenter de la sorte ce temps de réflexion professionnel. Nous avons pour projet de renouveler la transcription des RNBM en 2010, même s'il semble plus judicieux de diffuser la transcription directement sur le site de l'ACIM et non plus dans le cadre du bulletin de liaison.

## **3° La publication de 5 bulletins de liaison au format PDF**

Bulletin électronique n° 5 - juillet 2009 - vu par 710 visiteurs (données au 24/03/2010)

« Musique en bibliothèque : plein soleil ou marche à l'ombre ? »

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article282>

Bulletin électronique n° 6 - août 2009 - vu par 311 visiteurs

« Déjà la nuit contemplant les étoiles... »

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article288>

Bulletin électronique n° 7 - septembre 2009 - vu par 234 visiteurs

« Qui a peur du numérique ? »

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article297>

Bulletin électronique n°08 – novembre 2009 - vu par 337 visiteurs

« En attendant Aix-en-Provence... »

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article300>

Bulletin électronique n°09 – décembre 2009 - vu par 421 visiteurs

« Rendre le possible à nouveau disponible »

<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article302>

#### **4° L'animation et la modération d'une liste professionnelle de diffusion :**

Liste créée le 15 février 2000 par Xavier Galaup qui envoyait le premier message de la liste sur : [discothecaires\\_fr@egroups.com](mailto:discothecaires_fr@egroups.com)

Les RNBM 2010 sont précisément l'occasion de discuter des (nouveaux) outils de la coopération.

1585 abonnés à la liste en mars 2010

<b>2009</b>	<b>Messages</b>
Janvier	143
Février	119
Mars	71
Avril	51
Mai	71
Juin	72
Juillet	43
Août	16
Septembre	92
Octobre	101
Novembre	86
Décembre	117
<b>Total</b>	<b>982</b>

## **5° Participation aux différents débats nationaux (congrès, journées d'étude...)**

L'investissement des membres de l'ACIM se fait également tout au long de l'année dans le cadre de journées d'étude, de formations... etc.

Soulignons cette année la participation à l'organisation des journées d'étude du mardi 25 août et du mercredi 26 août 2009 à la Bibliothèque municipale de Mulhouse, co-organisées par le Festival "Météo" (Mulhouse Music Festival) en collaboration avec l'ABF, l'ACIM et les Bibliothèques de Mulhouse.

## **6° Groupes locaux**

De façon générale on peut parler d'une difficile mobilisation, même s'il l'action de formation organisée en lien avec le festival Météo (Mulhouse) inaugure une piste liée à la formation musicale destinée à nos collègues en région.

De façon générale ce ne sont pas les idées qui manquent, mais les personnes identifiées pour les porter dans la durée.

## **7° IABD**

L'ACIM poursuit sa collaboration avec l'IABD (Interassociation archives – bibliothèques – documentation) : <http://www.iabd.fr/>

Participation aux réunions et débats par le biais de la liste de diffusion.  
Même si notre disponibilité a été restreinte.

Rappelons que l'ACIM s'est engagée à représenter les besoins et enjeux liés aux bibliothèques musicales au sein de l'interassociation.

*Vote à l'unanimité du rapport moral et du rapport d'activité.*

# **Rapport financier**

Le rapport financier est présenté par le trésorier de l'ACIM Patrick Goczkowski (cf. document associé).

*Vote à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier.*

# **Perspectives 2010-2011 ?**

**1° Rencontres nationales 2010 à Aix-en-Provence... qui avaient été annoncées à Paris et se sont donc confirmées.**

La participation retrouve un niveau que je qualifierai de plus raisonnable.

La fourchette de 150 à 200 personnes correspond en effet à notre capacité de mobilisation hors Paris.

En termes d'organisation cela simplifiera les choses (difficile de trouver des auditoriums affiliés aux médiathèques avec une capacité supérieure à 200 personnes).

Pour les RNBM de 2011 la ville d'Auxerre s'est portée candidate. Les modalités de l'organisation de ces journées seront définies d'ici septembre 2010.  
Pour les RNBM de 2012 nous pourrions revenir en PACA, puisque la BDP de Marseille se porte candidate à l'accueil de ces journées professionnelles.

## **2° Publication des bulletins électroniques de liaison**

Ce bulletin est diffusé en priorité aux adhérents de l'ACIM, à la parution du numéro suivant les anciens numéros seront à chaque fois mis en ligne sur le site de l'ACIM.

L'appel à contribution est toujours d'actualité.

Je convie le nouveau bureau de l'ACIM à nommer une personne chargée du suivi du bulletin (issu du CA ou du bureau élargi à cette fin). Voici quelques unes des missions qui lui seraient confiées : programmation, regroupement des articles, relance, mise en page, envois, rectification des adresses...

Une nouvelle politique éditoriale pourra aussi être envisagée (redéfinition du contenu, de la périodicité...).

## **3° Communication des actes des Rencontres nationales 2010**

Pour plus d'efficacité dans la transmission des informations, la transcription des RNBM de 2010 sera communiquée directement sur le site de l'ACIM, sans transiter par le feuillet de nos bulletins de liaison.

## **4° Poursuite des échanges sur la liste discothecaires\_fr ?**

La liste reste un outil d'échanges au quotidien à privilégier en association avec d'autres outils. Le débat est ouvert lors des RNBM 2010 (ateliers).

## **5° Evolution du portail**

- nouveaux articles, nouvelles synthèses des débats ou échanges issus de la liste de diffusion ;
- articles publiés dans le cadre du bulletin électronique de liaison de l'ACIM ;
- discoflux (s'assurer de la pertinence et de l'évolution de l'outil) ;
- mais surtout nécessité d'une réorganisation de l'ensemble du site.

## **6° Collaboration avec l'IABD**

L'ACIM se doit de réfléchir à sa capacité à réagir et à intervenir sur le débat en lien avec les bibliothèques musicales.

## **7° Demande de subvention**

Il est primordial de réactualiser notre dossier pour l'année 2010, afin de faire valoir la décision de reporter à cette année la subvention 2009. Pour cela il s'agirait de présenter au service du livre et de la lecture (SLL) une demande de soutien à hauteur de 5 000 €.

## **8° Changement de bureau**

L'année 2010 est l'occasion de renouveler le bureau de l'ACIM. Le procès verbal du CA de ce jour entérine la liste des nouveaux membres du conseil d'administration.

Afin de poursuivre nos objectifs dans les meilleures conditions il est important de réfléchir à la définition et à la répartition des tâches liées au secrétariat (relations aux adhérents, relations aux adhérents lors de la préparation des RNBM...), répartir les responsabilités éditoriales (bulletin, portail...), penser au « toilettage » du règlement intérieur...

De façon générale il est nécessaire de définir une meilleure répartition des responsabilités au sein du bureau ou du CA. Intégrer les missions de webmestre au bureau de l'ACIM.

Aix-en-Provence le 31 mars 2010-06-28

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a final flourish.

Arsène Ott  
Président de l'ACIM